

Procès-verbal de la 7^e séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec) le jeudi 28 juin 2018 à compter de 18 h15, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Madame Micheline Marcotte Boucher, Marie-France Gagnon, et messieurs Pierre Boucher, Paul Loyer, Paul Morin, commissaires

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe, madame Julie Legault, directrice générale adjointe temporaire, et Monsieur Christian Laforest, secrétaire général.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Mesdames Julie Rozon, directrice, Service des ressources matérielles par intérim et Sara Duguay, directrice, Service des ressources financières.

ABSENCES :

Monsieur Romain Vanhooren
Monsieur Steve Kirk

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E099-1806 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

E100-1806 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2018 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI 7 MAI 2018

La Direction générale fait part de tous les avis de suivi de cette séance.

E101-1806 RECONDUCTION DU CONTRAT ASSURANCES GÉNÉRALES

CONSIDÉRANT que le contrat pour les assurances générales de la Commission scolaire des Draveurs vient à échéance le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT les résultats satisfaisants de l'évaluation des services offerts par la firme BFL CANADA au cours de l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT que le contrat avec la firme BFL CANADA comporte une clause de reconduction possible de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT l'ajout de l'assurance accident pour les bénévoles moins de 70 ans (contrat #9106288A) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et des communications et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de reconduire le contrat des assurances générales de la Commission scolaire des Draveurs pour l'année 2018-2019, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, avec la firme **BFL CANADA** située au 2001 McGill Collège, bureau 2200, Montréal, Québec, H3A 1G1 au montant de 56 753\$, excluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

E102-1806 RECONDUCTION DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA LOCATION DE 15 ESPACES DE STATIONNEMENT ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS ET LE CAMPUS 3

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente vient à échéance le 14 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente actuel permet une reconduction de gré à gré pour la période du 15 septembre 2018 au 14 septembre 2019 en ajoutant l'indice des prix à la consommation (I.P.C.) au 30 juin de l'année précédente;

CONSIDÉRANT que le CAMPUS 3 payera à la Commission scolaire des Draveurs des frais d'utilisation de 2 036,87 \$ avant taxes pour la location de 15 espaces de stationnement situés uniquement sur la rue Jean-René-Monette;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de reconduire le protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement entre la Commission scolaire des Draveurs et le CAMPUS 3 sis au 196, rue Notre-Dame à Gatineau, pour un montant de 2 036,87 \$ avant taxes pour la période du 15 septembre 2018 au 14 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

E103-1806 RECONDUCTION DU CONTRAT – SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE – GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA SENC POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

CONSIDÉRANT que le contrat pour la sécurité et gardiennage pour l'ensemble de ses édifices avec le prestataire de services *Groupe de sécurité Garda SENC* vient à échéance le 31 août 2018;

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus par ce prestataire de services;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de reconduire le contrat de services pour la sécurité et gardiennage pour l'ensemble de ses édifices avec le prestataire de services *Groupe de sécurité Garda SENC* situé au 25, rue de Villebois, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour une deuxième et dernière année soit du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 aux mêmes termes et conditions :

Établissement	Coût annuel
Patrouille	35,00 \$ / patrouille excluant les taxes
Gardiennage (agent de sécurité)	25,02 \$ / heure excluant les taxes
École secondaire du Versant	25,87 \$ / heure excluant les taxes

Adoptée à l'unanimité

**E104-1806 ENTÉRINEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET SUIVI
D'OPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DE
L'EAU DANS LES ÉCOLES EN MILIEU RURAL DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 10 avril 2018 conformément à la *Loi sur les contrats de services des organismes publics*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 4 mai 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu d'entériner la soumission de la firme **Techn'eau Conseil inc.** située au 1695, rue Atmec, unité 9, Gatineau, Québec, J8R 3Y3 au montant de **99 144,00 \$**, excluant les taxes pour l'entretien et suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau dans les écoles en milieu rural pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021 avec la possibilité de reconduction annuelle pour deux année supplémentaires aux mêmes termes et conditions de la dernière année du contrat.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

NORDIKeau inc. 603, boulevard Base-de-Roc Joliette (Québec) J6E 5P3	117 213,32 \$
Aquatech, Société de gestion de l'eau inc. 2099, boulevard Fernand-Lafontaine Longueuil (Québec) J4G 2J4	120 059,49 \$
Consult'EAU (8196842 Canada inc.) 48, rue du Sommelier Gatineau (Québec) J8V 1C8	Non conforme

Adoptée à l'unanimité

**E105-1806 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE
EMBELLISSEMENT DES COURS D'ÉCOLE – AJOUT DE
DEUX STRUCTURES DE JEUX – ÉCOLE DES BELLES-RIVES**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 23 497,00 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la *Mesure Embellissement des cours d'école 2017-2018*;

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 35 246,00 \$ des contributeurs, soit;

- École des Belles-Rives 25 246,00 \$
- Ville de Gatineau 10 000,00 \$
-

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 17 mai 2018 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 8 juin 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 2 juillet et devront être complétés au plus tard le 24 août 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon d'accepter la soumission de la firme **Équipements Récréatifs Jambette Inc.**, située au 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E6 d'une somme de **53 549 \$**, excluant les taxes pour l'ajout de deux structures de jeux à l'école des Belles-Rives.

Adoptée à l'unanimité

**E106-1806 ADJUDICATION DU CONTRAT – SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE – ÉCOLE DE TOURAINÉ
(RIVIERA) ET SAINT-CŒUR-DE-MARIE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 7 juin 2018 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 19 juin 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'accepter la soumission de **Nasco Entretien ménager d'immeubles inc.**, ayant sa place d'affaires au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, d'une somme de **54 554,00 \$**, excluant les taxes, pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 à l'école de Touraine, édifice Riviera (superficie partielle) et Saint-Cœur-de-Marie :

de Touraine, Riviera (superficie partielle)	44 332,40 \$ excluant les taxes
Saint-Cœur-de-Marie	10 221,60 \$ excluant les taxes

Montant total

54 554,00 \$ excluant les taxes

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Inter-Québec (2968-1913 Québec inc.)
9235, Pierre Bonne
Montréal (Québec) H1E 7J6

65 069,40 \$

Adoptée à l'unanimité

**E107-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE L'OISEAU BLEU**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Steve Kirk (circonscription 6);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher de verser une somme de 200\$ au budget de l'école L'Oiseau Bleu en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E108-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA MONTÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 200\$ au budget de l'école de la Montée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E109-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DU NOUVEAU-MONDE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de verser une somme de 200\$ au budget de l'école du Nouveau-Monde en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E110-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE CARLE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 213\$ au budget de l'école Carle en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E111-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher de verser une somme de 341\$ au budget de l'école de l'Odyssee en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E112-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINTE-ELISABETH**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 322,50\$ au budget de l'école Sainte-Elisabeth en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E113-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE MASSÉ**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Loyer (circonscription 3);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 253\$ au budget de l'école Massé en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E114-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de verser une somme de 335\$ au budget de l'école de la Rose-des-Vents en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E115-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de verser une somme de 200\$ au budget de l'école Le Tremplin en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E116-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE COMPÉTENCES OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 250\$ au budget du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E117-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DES BELLES-RIVES**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher de verser une somme de 218\$ au budget de l'école des Belles-Rives en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E118-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 1000\$ au budget de l'école de la Polyvalente Le Carrefour en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E119-1806 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DES TROIS-SAISONS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher de verser une somme de 200\$ au budget de l'école des Trois-Saisons en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E120-1806 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS ET DE
LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DURANT LA PÉRIODE
DE 9 AVRIL AU 27 MAI 2018**

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative en recommande le paiement;

CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Boucher a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs suivants 270469, 270516, 270563, 270609, 270638, 270685, 270732, 270779, 270826, 270873, 270920, 270954, 271001, 271048, 271096, 271143, 271190, 271237, 271284, 271332, 271373, 271420, 271483, 271530, 271577, 271624, 271689, 271737, 271784, 271812, 271859, 271906, 271953, 272000, 272047, 272111, 272158, 272205, 272236, 272283, 272330, 272377, 272424, 272471, 272518, 272565, 272597, 272644, 272691, 272744, 272791, 272838, 272885, 272932, 272979, 273026, 273100, 273147, 273194, 273239, 273286, 273333, 273380, 273427, 273474, 273521 durant la période du 9 avril au 27 mai 2018 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 9 avril au 27 mai 2018 inclusivement, pour un montant total de 15 536 706,12 \$.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le lundi 27 août 2018 à 18 h au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

E119-1806 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher que la séance soit levée. Il est 18h21.

Adoptée à l'unanimité

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
28 JUIN 2018**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 78

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président